

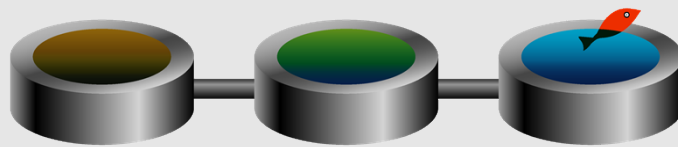
Rapport annuel

Commune de PRADINES

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2024
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2024

Sommaire

■	CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE.....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	3
■	ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	3
■	ZONAGES D'ASSAINISSEMENT	3
■	PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS	4
■	VOLUMES FACTURÉS	4
■	CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES.....	4
■	OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES	5
■	GLOSSAIRE	6
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....	7
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....	7
■	PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'EGOUT	7
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	7
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE	9
■	RECETTES D'EXPLOITATION	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.	
■	TAUX DE DESSERTE PAR DES RÉSEAUX DE COLLECTE D'EAUX USÉES ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.	
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.	
■	CONFORMITÉ DES ÉQUIPEMENTS D'ÉPURATION..... ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.	
■	CONFORMITÉ DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'ÉPURATION ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.	
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE.....	11
■	TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE.....	11
■	ÉTAT DE LA DETTE	11
■	AMORTISSEMENTS RÉALISÉS	11
■	PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	11
■	PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE	12
■	ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.	
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
■	OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence assainissement.

La commune n'adhère à aucun EPCI pour la compétence assainissement.

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Une étude diagnostique du réseau d'assainissement a été réalisée en 2020 en amont des travaux de mise aux normes de la station d'épuration.

Ou

La collectivité n'a pas réalisé d'étude diagnostique de son réseau d'assainissement.

■ ZONAGES D'ASSAINISSEMENT

● *Eaux usées*

Conformément à l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales la collectivité a approuvé un zonage des d'assainissement collectif en date du 30/08/2011. **Puis dans le cadre des travaux de mise aux normes de la station d'épuration, le Conseil Municipal a approuvé le zonage des eaux usées par délibération du 09 juin 2023.**

Ou

La collectivité n'a pas établi de zonage d'assainissement des eaux usées.

● *Eaux pluviales et de ruissellement*

Conformément à l'article L2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales la collectivité a approuvé un zonage d'assainissement des eaux pluviales en date du 30/08/2011. **Puis dans le cadre des travaux de mise aux normes de la station d'épuration, le Conseil Municipal a approuvé le zonage des eaux pluviales par délibération du 09 juin 2023.**

Ou

La collectivité n'a pas établi de zonage d'assainissement des eaux pluviales.

■ **PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE**

■ **NOMBRE D'ABONNEMENTS**

Abonnements	2023	2024	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	247	247	+ 0 %
Nombre d'abonnements non domestiques			
- dont avec autorisation de déversement formalisée			
- dont avec convention spéciale de déversement			
Nombre total d'abonnements	247	247	+ 0 %

Les abonnés non domestiques sont ceux dont les effluents, par leur quantité ou leurs caractéristiques ne sont pas assimilables à ceux des effluents domestiques et qui sont, de ce fait, assujettis à la redevance de pollution non domestique de l'agence de l'eau. Les rejets d'effluents non domestiques doivent être autorisés par la collectivité, qui n'est pas tenue de les accepter. Ils peuvent faire l'objet de conventions particulières.

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

■ **VOLUMES FACTURÉS**

Volumes facturés [m³]	2023	2024	Variation
- aux abonnés domestiques	36 097,00	36 724	+ 0,003 %
- aux abonnés non domestiques			
Total des volumes facturés	36 097,00	36 724	+ 0,003 %

■ **CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES**

- *Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées*

Linéaire [km]	2023	2024	Variation
	6,507	6,507	0 %

- *Etat du patrimoine*

Présentation en annexe :

- du synoptique ou du schéma du réseau,

■ OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Le service gère un ouvrage d'épuration : Station d'épuration du Bourg

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par filtre planté de roseaux

Commune d'implantation : PRADINES

Capacité nominale : 800 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	48 kg/j	224 m³/j

Performances épuratoires retenues (dossier loi sur l'eau) : réglementaires en concentrations OU en rendements :

	DBO5	DCO	MES	NTK Inst
Concentration maximale	25 mg/l	90 mg/l	30 mg/l	15 mg/l
Rendement minimum sur flux	80 %	75 %	90 %	70 %

Qualité des eaux épurées : résultats d'analyses MAGE

Date	Type	DBO5 (mg/l)	DCO (mg/l)	MES (mg/l)	NO2	NO3 (mg/l)	NTK (mg/l)	Pt (mg/l)	PO4 (mg/l)	NH 4	pH
21/03/2024	Bilan 24h	7	53	7,4	1,2	239	8,9	4,7	14	5,23	6,3

Commentaires :

La nouvelle station d'épuration a été mise en service en octobre 2022.

L'installation est dotée d'un automate de commande des alternances d'alimentation des filtres à roseaux. Cet automate réceptionne aussi le comptage des bâchées et les volumes enregistrés sur le déversoir d'orage. Le bilan 24h de mars 2024 est comparable à celui de novembre 2023.

La charge polluante correspond au rejet d'environ 600 habitants en zone rurale, ce qui est conforme aux estimatifs de population raccordée dressé lors du dernier diagnostic. Les rendements épuratoires sont très satisfaisants et respectent les exigences minimales du dossier de loi sur l'eau.

La station rejette inévitablement beaucoup d'azote sous forme de nitrates (NO3) issus de la transformation quasi-complète de la population azotée arrivée sous forme de NH4 ou NTK dans les eaux usées.

La qualité d'eau rejetée dans le ruisseau récepteur par les filtres à roseaux devrait permettre de restaurer les conditions nécessaires à l'implantation d'une faune invertébrée plus diversifiée et conforter d'autres usages, comme l'abreuvement du bétail par exemple.

■ GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKj : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
 Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
12/06/2012	Participation pour l'assainissement Collectif
16/09/2014	Forfait 30 €/an
27/03/2018	Part communale Assainissement : augmentation de la surtaxe à 0,95 € / m ³
10/12/2024	Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Les délibérations indiquées sont annexées au présent rapport ainsi qu'un modèle de facture.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
 Le service n'est pas assujéti à la TVA.

■ PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'EGOUT

L'article L1331-7 du Code de la Santé Publique précise que seuls les propriétaires d'immeubles édifiés après la mise en service de l'égout auquel il doivent être raccordés peuvent, sur délibération préalable du Conseil Municipal, être assujéti à la Participation pour Raccordement à l'Égout.
 Cette participation s'élève au maximum à 80 % du coût de fourniture et pose d'une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle.

	2023	2024
Participation demandée aux nouvelles constructions	2 000 €	2 000 €

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :
 - Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement.
 Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1er janvier 2023	1er janvier 2024
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,16	0,16

Commune de PRADINES

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2024

commune

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	2023	2024	Variation
Part de la collectivité	Part Fixe [€ HT/an]	30.00	30.00	0%
	Part proportionnelle [€ HT/m ³]	0,95	0,95	0%
Redevances et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,16	0,16	0%

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation
Collectivité (surtaxe) (120 X 0,95)	114 €	114 €	+ 0 % 0 %
Collectivité (forfait)	30 €	30 €	
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	19,20 €	19,20 €	0 %
Total [€ HT]	163,20 €	163,20 €	
TVA (5,5%)	8,98 €	8,98 €	
Total [€ TTC]	172,18 €	172,18 €	0 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,43 €/m³

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

2023	2024	Variation
------	------	-----------

Recettes liées à la facturation des abonnés			
Redevances eaux usées domestiques	25 695,79 €	26 386,16 €	+ 2,68 %
Total recettes liées à la facturation des abonnés	25 695,79 €	26 386,16 €	+ 2,68 %
Autres recettes	-----	-----	
Total des recettes	25 695,79 €	26 386,16 €	+ 2,68 %

II RESEAU : synthèse détaillée

A Descriptif réseau

SYSTEME DE COLLECTE : Réseau d'assainissement de PRADINES

Code Système de collecte	Exploitant	Type d'exploitation
0442178R0001	PRADINES	REGIE COMMUNALE

Longueur totale (km)	6,507 km
Nature	100% Séparatif

COMMUNE RACCORDEE : Pradines

Dates des informations	31.12.2024
Nombre de branchements	247
Habitants par branchement	2,5
Population estimée	617

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

L'état joint en annexe fait apparaître la liste et les montants financiers des travaux engagés au cours de l'exercice.

	Exercice 2023	Exercice 2024
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	95 431,50€	0 €
Montants des subventions en €	457 638,82 €	0 €
Montants des contributions du budget général en €	0 €	0 €

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2023	2024
Encours de la dette au 31 décembre	314 464,84 €	239 236,66 €
Remboursements au cours de l'exercice	34 582,28 €	19 005,88 €
dont en intérêts	6 188,60 €	3 777,70 €
dont en capital	28 393,68 €	15 228,18 €

■ AMORTISSEMENTS RÉALISÉS

	2023	2024
Montant de la dotation aux amortissements	24 624,00 €	41 703 €

■ ~~PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE~~

~~Les projets à l'étude pour améliorer la qualité du service à l'utilisateur ou les performances environnementales du service sont les suivants :~~

~~–~~

~~–~~

Ou

Aucun projet n'est actuellement à l'étude.

■ **PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

L'assemblée délibérante a adopté le programme pluriannuel de travaux suivant :

—
Ou

L'assemblée délibérante n'a pas adopté de programme pluriannuel de travaux.

Approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 08 Juillet 2025.

Le Maire,
Charles BRUN